

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 3 avril 2017 déterminant les éléments cliniques et chronologiques à renseigner pour le diagnostic de la maladie à virus Zika

NOR : AFSP1710422A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6211-2 et L. 6211-8 ;

Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article L. 162-1-7 ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2016 portant modification de la liste des actes et prestations mentionnée à l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Pour l'examen de biologie médicale, mentionné au chapitre 19 « Microbiologie médicale par pathologie » de la nomenclature des actes de biologie médicale prévue à l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale et à la rubrique « Infection par le virus ZIKA », les éléments cliniques pertinents, tels que définis aux articles L. 6211-2 et L. 6211-8 du code de la santé publique, sont renseignés par le médecin prescripteur et complétés par le biologiste médical dans la fiche de renseignements cliniques figurant en annexe du présent arrêté.

Art. 2. – Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 3 avril 2017.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
B. VALLE

ANNEXE

Fiche de renseignements cliniques - Diagnostic maladie à virus Zika**Tampon du médecin prescripteur :****Tampon du biologiste médical :****Section à remplir par le médecin prescripteur**

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : Masculin Féminin **I. Éléments cliniques pertinents :****Femme enceinte**

Si oui, date des dernières règles :

Symptomatologie évocatrice : Oui Non

Date de début des symptômes :

Date de prélèvement :

Séjour en zone de transmission : Oui Non ; Si Oui précisez le lieu :Résidant en zone de transmission : Oui Non ; Si Oui précisez le lieu :

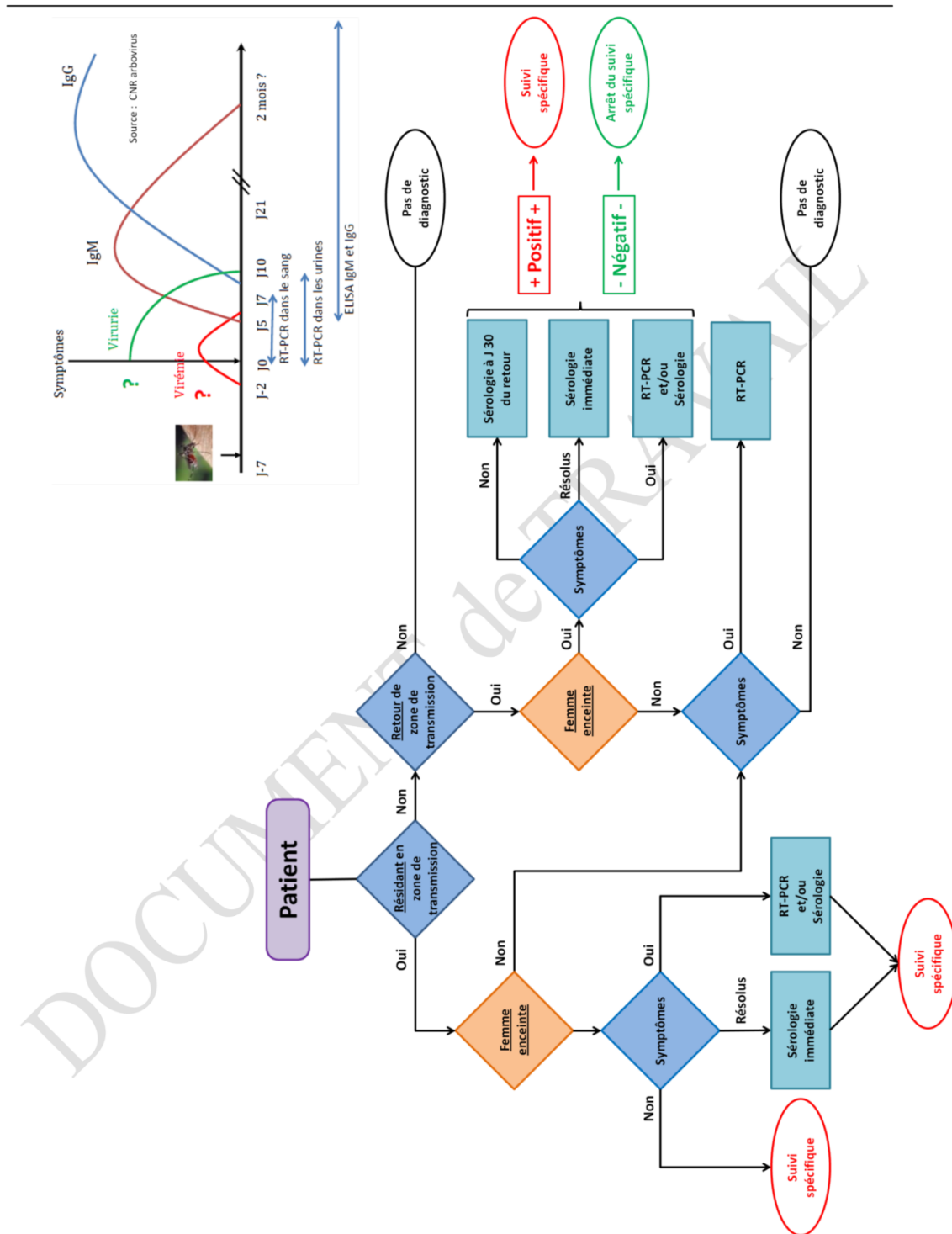
Date de retour de zone de transmission :

Commentaires ou remarques :

II. Examen demandé en fonction des renseignements cliniques :RT-PCR Zika sur sang (NABM 5263) RT-PCR Zika sur urine (NABM 5264) RT-PCR Zika sperme (NABM) Sérologie Zika (NABM 1253)

RT-PCR Dengue, Chikungunya et Zika sur sang

(NABM 5265) RT-PCR Zika-Dengue RT-PCR Zika –Chikungunya **Section à remplir par le biologiste médical****III. Confirmation des examens à réaliser :**RT-PCR Zika sur sang (NABM 5263) RT-PCR Zika sur urine (NABM 5264) RT-PCR Zika sperme (NABM) *Entre J0 et J7, la recherche par RT-PCR peut être réalisée dans le sang et/ou les urines.**(Entre J7 et J10, la recherche par RT-PCR peut être réalisée dans les urines uniquement.**A partir de J5, le test sérologique peut être réalisé)*Sérologie Zika (NABM 1253) RT-PCR Dengue, Chikungunya et Zika sur sang
(NABM 5265)



Section à remplir par le biologiste médical

Schéma et logigramme d'aide à la décision - diagnostic maladie à virus Zika